



SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, le **7 juillet 2025**, à compter de **19 h** à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec, et sous la présidence de madame Lyne Ash, mairesse et en présence des conseillères et conseillers suivants :

Étaient présents :

Yves Bourassa, conseiller # 1
Véronique Lemire, conseillère # 2
Pierre Dénommmé, conseiller # 4
Luc Bernèche, conseiller # 6

Absences :

Linda Pomerleau, conseillère # 3
Siège # 5 - vacant

Lise Dénommmé, Directrice générale, greffière-trésorière est également présente.

Ouverture de la séance

Bienvenue à cette séance ordinaire du conseil du 7 juillet 2025.

Madame Lyne Ash, mairesse constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée à 19h00.

Mot de bienvenue

Madame Lyne Ash, mairesse, tiens à reprendre les mots de madame Claire Bolduc, préfète, qui rappelle que l'union fait la force dans un conseil municipal. Madame Bolduc souligne également les efforts remarquables que la municipalité de Nédélec a déployés au cours des trois dernières années pour le développement de sa communauté. Merci à toutes et à tous pour votre engagement.

7869-07-25

3.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé pour la présente séance ordinaire ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 juillet 2025 soit adopté avec les modifications apportées.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. MOT DE BIENVENUE

- 3. L'ORDRE DU JOUR**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. PROCÈS-VERBAUX**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2025
- 6. TRÉSORERIE**
 - 6.1 Compte à payer pour la période du 1er au 30 juin 2025
- 7. DÉPÔT DE RAPPORTS**
 - 7.1 Rapport de la mairesse
 - 7.2 Rapport des travaux publics
 - 7.3 Rapport de l'employée de soutien au développement
 - 7.4 Rapport de la DG
 - 7.4.1 Suivi – Centre Communautaire
 - 7.4.2 Suivi - Travaux de rénovation au Château Darveau
 - 7.4.3 Suivi – Congrès des DG à Québec
 - 7.4.4 Suivi – Demande d'aide financière – Caisse Desjardins – Projet Mini-Golf
 - 7.5 Rapport des Élus
- 8. ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES**
 - 8.1 Campagne de financement – Inauguration et 100e anniversaire du Château Darveau
 - 8.2 Suivi des ouvertures d'appels d'offres – Travaux de voiries Chemin des Bouleaux
 - 8.3 Herbie et feuillie cyclage
 - 8.4 Entente avec la Société Canadienne de la Croix Rouge
- 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE D'INCENDIE**
- 10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
- 11. EAUX USÉES ET EAU POTABLE**
 - 11.1 Offre de services professionnels pour une étude géotechnique pour l'implantation de l'usine de traitement des eaux usées et gestion des eaux pluviales (ajouté)
- 12. VOIRIE**
 - 12.1 Adoption du règlement d'emprunt 2025-02 – décrétant une dépense et un emprunt de 230 000 \$ pour travaux de voiries chemin des Bouleaux
- 13. LOISIRS ET CULTURE**
- 14. DEMANDE À LA MUNICIPALITÉ**
- 15. AFFAIRES NOUVELLES**
- 16. CORRESPONDENCE**
 - 16.1 Meilleure couverture cellulaire au Témis - MRCT
- 17. PROCHAINE SÉANCE LE 29 JUILLET 2025**
- 18. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 19. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Période de questions

Aucune question n'est soulevée par les citoyens présents.

7870-07-25

5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du **9 juin 2025** ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal

Il est proposé par Véronique Lemire, et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du **9 juin 2025** tel que présenté.

7871-07-25

6.1 Comptes à payer pour la période du 1er au 30 juin 2025

À la suite de la présentation des comptes payés depuis la dernière séance, ainsi que celle des comptes à payer pour la période **du 1er au 30 juin 2025** :

Il est proposé par Linda Pomerleau, et résolu unanimement par les conseillers présents d'approuver et de payer les comptes de la municipalité selon la liste présentée, annexée au présent procès-verbal ; **(41 522,07 \$ + 113 606,00 \$)** pour un total de **155 128,07 \$**.

Il est aussi ajouté aux comptes à payer une facture pour les travaux du **1er au 30 juin 2025**, pour un montant de **17 345,70 \$**, pour le projet Centre communautaire, ce montant sera payé avec l'emprunt temporaire prévu à cet effet.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C.M., art 961)

Signé à Nédélec, 7 juillet 2025.

7872-07-25

6.2 Constatation d'écoulant de l'audit- Daniel Tétreault CPA inc.

CONSIDÉRANT la présentation du rapport d'audit préparé par Daniel Tétreault, CPA inc.;

CONSIDÉRANT les constatations et recommandations formulées dans ledit rapport;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Pierre Dénommé, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents ;

QUE le conseil municipal prenne acte des constatations découlant de l'audit réalisé par Daniel Tétreault, CPA inc.

QUE les recommandations émises soient analysées et que les mesures nécessaires soient mises en place afin d'assurer le suivi approprié.

Adoptée à l'unanimité.

7.1 Rapport de la mairesse

18 juin 2025 : Conseil de la MRCT

- Rencontre avec le ministère des Transports – reconstruction du ponceau du ruisseau Wright
- Le Raid aventure deviendra en 2026 et 2027 le Raid jeunesse mondial.
- Mise en œuvre d'un projet pilote agrotouristique Balade gourmande, pour tous les secteurs de la MRC, budget alloué de 11 500 \$
- Projet de sauvetage nautique présenté par le CSI refusé par le conseil de la MRC, on n'a pas les budgets ni les ressources pour y répondre.
- Sécurité civile – retour vers les municipalités qui n'avaient pas opté pour le modèle hybride pour qu'ils précisent leurs positions.
- Écocentre – disposition du lixiviat, coût de 70 000 \$ pour vidanger. Pas toutes les municipalités qui veulent en recevoir

Mise au point avec le coordinateur de l'action sociale de NDDN : Pour faire la promotion des activités de Nédélec, il doit s'adresser au conseil municipal ou au moins à la mairesse.

7.2 Rapport des travaux publics

Quelques questions sont posées sur les travaux publics faits durant les dernières semaines.

Shawn informe les membres du conseil qu'il est à la recherche de prix sur certains équipements dont les travaux publics auraient besoin pour faciliter leur travail au quotidien. À suivre.

7.3 Rapport de l'employée de soutien au développement

Aucune question sur le rapport de l'employé de soutien au développement pour la période du 1er au 30 juin 2025.

7.4 Rapport de la directrice générale

Lise Dénommé, DG fait un survol des dossiers actifs au sein de la municipalité.

7.4.1 Suivi - Centre Communautaire

Remise provisoire et suivi des travaux

Madame Lise Dénommé, directrice générale, informe les membres du conseil que la remise provisoire a eu lieu le jeudi 3 juillet 2025. L'entrepreneur KG2 poursuit la finalisation des travaux en collaboration avec ses sous-traitants, conformément à la liste des déficiences identifiées. Les travaux progressent de façon satisfaisante. Toutefois, l'assureur de la municipalité requiert des informations supplémentaires concernant certaines déficiences mentionnées sur la liste. Le conseil demeure en attente de la réception du certificat d'assurance pour le bâtiment. Dossier à suivre.

7.4.2 Suivi - Travaux de rénovation au Château Darveau

Suivi des travaux de rénovation – Projet Château Darveau

Madame Lise Dénommé, directrice générale, informe les membres du conseil que les travaux de rénovation dans le cadre du projet du Château Darveau progressent de façon satisfaisante. Au deuxième étage, la peinture est complétée, tout comme la pose des planchers, des plinthes, des cadrages et des portes. L'installation des armoires de cuisine est en grande partie réalisée, mais certaines unités d'armoires sont toujours en attente pour compléter l'ensemble.

Il ne reste que l'intervention des plombiers et des électriciens pour finaliser leurs travaux.

Au premier étage, seuls quelques travaux de plâtrage demeurent à effectuer. La peinture de la petite cuisine est terminée et la pose des armoires a été réalisée, mais l'équipe attend également la fabrication de certaines unités d'armoires pour rendre la cuisine pleinement fonctionnelle. Le vernissage du plancher de bois franc est en cours.

L'aménagement des espaces communs et l'installation du mobilier sont prévus dans les prochaines semaines.

Enfin, l'inauguration officielle du Château Darveau, initialement prévue pour le 22 juillet 2025, est reportée au 22 septembre 2025 afin de permettre la complétion de l'ensemble des travaux.

7.4.3 Suivi - Congrès des DG à Québec

Madame Lise Dénommé, directrice générale, fait rapport sur sa participation au Congrès DG 2025 qui s’est tenu à Québec du 18 au 20 juin 2025. Plusieurs ateliers et conférences ont été proposés au cours de l’événement, permettant d’approfondir divers aspects de la gestion municipale.

Le mercredi 18 juin : les participants ont pu assister à une présentation sur le rôle d’évaluation municipal, animée par l’Ordre des évaluateurs agréés du Québec, ainsi qu’à une conférence intitulée « Leader de première classe » par Jean-François Lacasse.

Le jeudi 19 juin, la programmation comprenait notamment les ateliers suivants : « Influencer, briser le coquillage et libérer la fée » par Dominic Morneau, « Courage managérial : Faire preuve d’un leadership affirmé » par Maître Anne-Marie Lebeau, « Arrêter de tolérer grâce au courage de dire » présenté par Alliance ressource humaine, ainsi qu’une conférence sur l’acceptabilité sociale intitulée « Pas dans ma cour » par Fernandez relations publiques.

Enfin, le vendredi 20 juin, la conférence « L’incroyable pouvoir des habiletés relationnelles » a été offerte par Chalifoux productions inc.

Ces formations et échanges ont permis d’enrichir les connaissances et de renforcer les compétences en gestion municipale.

7.4.4 Suivi - Demande d'aide financière - Caisse Desjardins - Projet Mini-Golf

Madame Lise Dénommé, directrice générale, informe les membres du conseil que la demande d’aide financière déposée auprès de la Caisse Desjardins pour le projet Mini-Golf a été retenue. La municipalité recevra ainsi une contribution de 5 000 \$ de la part de la Caisse Desjardins pour la réalisation de ce projet. Le conseil remercie la Caisse Desjardins pour son appui et souligne l’importance de ce soutien dans la concrétisation du projet Mini-Golf au bénéfice de la communauté.

7.5 Rapport des Élus

Madame Véronique Lemire fait un suivi auprès du conseil concernant la demande reçue de la bibliothèque municipale. Elle se demandait si les tables et chaises demandées avaient été livrées à la bibliothèque municipale.

8.1 Campagne de financement - Inauguration et 100e anniversaire du Château Darveau

Le point 8.1 est reporté à la prochaine séance en raison d’un manque d’informations.

8.2 Suivi des ouvertures d'appels d'offres - Travaux de voiries Chemin des Bouleaux

Les membres du conseil prennent connaissance des résultats de l’ouverture des appels d’offres pour les travaux de voirie sur le chemin des Bouleaux.

Les soumissions reçues feront maintenant l’objet d’une analyse approfondie afin de s’assurer de leur conformité et de déterminer l’entreprise retenue pour la réalisation des travaux. Une recommandation sera présentée au conseil lors d’une prochaine séance pour l’octroi du contrat.

8.3 Herbie et feuille cyclage

Sensibilisation – Gestion des résidus de pelouse et de feuilles

Les membres du conseil décident de mettre en place une campagne de sensibilisation auprès des citoyens et citoyennes de Nédélec afin de rappeler qu’il est préférable de conserver la tonte de pelouse et les feuilles mortes sur leur terrain, plutôt que de les déposer dans le bac à compost à l’automne. Cette initiative vise à favoriser une gestion optimale des matières organiques sur le territoire.

7873-07-25

8.4 Entente de services entre la Croix Rouge et la municipalité

CONSIDÉRANT l’importance d’assurer la sécurité et le bien-être des citoyens en cas de sinistre sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT l’offre de services de la Société canadienne de la Croix-Rouge pour venir en aide à la population lors d’événements d’urgence;

CONSIDÉRANT qu’une entente à cet effet a été présentée au conseil;

CONSIDÉRANT que le coût annuel de cette entente s’élève à 225 \$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Luc Bernèche, et résolu à l’unanimité par les conseillers présents ;

QUE la municipalité autorise la signature de l’entente présentée avec la Société canadienne de la Croix-Rouge pour la prestation de services en cas de sinistre sur son territoire;

QUE : la mairesse, Mme Lyne Ash, mairesse et Mme Lise Dénommié, directrice générale, soit autorisées à signer, au nom de la municipalité, l’entente et à intervenir avec la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Adoptée à l’unanimité.

7874-07-25

11.1 Offre de services professionnels pour une étude géotechnique pour l'implantation de l'usine de traitement des eaux usées et gestion des eaux pluviales

Acceptation de la proposition de services professionnels No 0250628-001 – Étude géotechnique présentée par l'entreprise Geninovation pour l’implantation de l’usine de traitement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales

CONSIDÉRANT la nécessité de réaliser une étude géotechnique pour l’implantation de l’usine de traitement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales de la municipalité de Nédélec;

CONSIDÉRANT la proposition de services professionnels No 0250628-001 reçue d'une somme de 29 155,40 \$, taxes en sus;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Pierre Dénommié, et résolu à l’unanimité par les conseillers présents ;

QUE la municipalité accepte la proposition de services professionnels No 0250628-001 présentée par l'entreprise Geninovation pour la réalisation d’une étude géotechnique dans le cadre du projet d’implantation de l’usine de traitement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales, d'une somme de 29 155,40 \$, taxes en sus;

QUE cette acceptation soit valide uniquement si les travaux sont effectués en 2025;

ADVENANT QUE les travaux ne soient pas réalisés en 2025, l'acceptation de cette proposition de services professionnels sera considérée comme nulle et non avenue.

Adoptée à l'unanimité.

7875-07-25

12.1 Adoption du Règlement d'emprunt 2025-02 - décrétant une dépense et un emprunt de 230 000 \$ pour travaux de voiries sur chemin des Bouleaux

CONSIDÉRANT que la municipalité de Nédélec souhaite procéder à des travaux de voirie sur le chemin des Bouleaux;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de décréter une dépense et un emprunt afin de financer ces travaux;

CONSIDÉRANT le projet de règlement d'emprunt numéro 2025-02 présenté à cette séance;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Véronique Lemire, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents?:

QUE le conseil adopte le règlement d'emprunt numéro 2025-02 décrétant une dépense et un emprunt de 230 000 \$ pour la réalisation des travaux de voirie sur le chemin des Bouleaux;

QUE ledit règlement soit annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité.

16.1 Meilleure couverture cellulaire au Témis - MRCT

Les membres du conseil prennent connaissance des documents relatifs au sujet mentionné ci-dessus.

Prochaine séance ordinaire le 29 juillet 2025

18.1 Période de questions

Quelques questions ont été soulevées concernant l'étude géotechnique qui sera réalisée sur le territoire de la municipalité de Nédélec au cours des prochains mois, notamment en lien avec certains forages prévus aux alentours du cimetière.

7876-07-25

Levée de la séance

La levée de la séance est à 20h07, et est proposé par Yves Bourassa.

Lyne Ash, mairesse

Lise Dénomé, directrice générale et greffière-trésorière

À noter : le masculin est utilisé dans ce procès-verbal afin d'alléger le texte.

Je, Lyne Ash, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.